

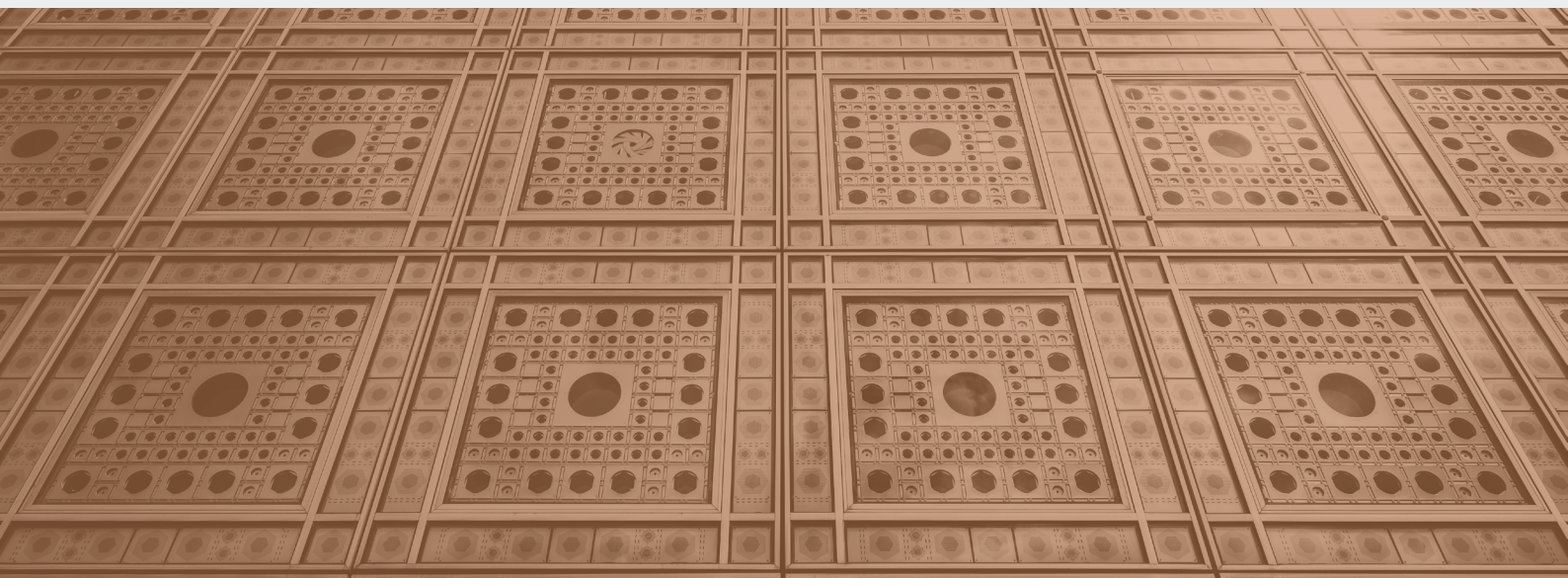


OBSERVATOIRE du Maghreb

LA RUPTURE ALGÉRIE-MAROC : UN TEST MAJEUR POUR LA COOPÉRATION EURO-MÉDITERRANÉENNE

Yasmine Ketfi / Chargée des Affaires publiques au sein d'une organisation internationale œuvrant dans la région méditerranéenne, diplômée d'IRIS Sup' en Géopolitique et prospective

Mai 2024



PRÉSENTATION DE L'AUTEUR



Yasmine Ketfi / Chargée des Affaires publiques au sein d'une organisation internationale œuvrant dans la région méditerranéenne

Yasmine Ketfi est chargée des Affaires publiques au sein d'une organisation internationale œuvrant dans la région méditerranéenne. Ses intérêts portent particulièrement sur la politique étrangère du Maghreb et de l'Union européenne, ainsi que sur l'analyse géopolitique sous l'angle de la mémoire, de l'émotion et de la désinformation.

Yasmine Ketfi est aussi une ancienne élève d'IRIS Sup', où elle a obtenu le titre d'Analyste en stratégie internationale, après avoir suivi le parcours Géopolitique et prospective. Dans ce cadre, son travail de recherche a porté sur les ramifications géopolitiques de la mémoire en Algérie.

PRÉSENTATION DE L'OBSERVATOIRE

Sous la direction de **Brahim Oumansour**, chercheur associé à l'IRIS, l'Observatoire du Maghreb se propose d'être une plateforme d'expertise et d'analyses sur le Maghreb pour contribuer à une meilleure compréhension des évolutions politique, sociale, économique, sécuritaire et culturelle des pays le constituant.

La vocation de cet observatoire vise à ouvrir un espace de débats transdisciplinaire et à organiser des conférences, tables rondes et colloques, au sein de l'IRIS ou en partenariat avec d'autres centres et institutions françaises et étrangères, avec l'objectif de décrypter les crises et conflits qui secouent la région, prospecter des pistes d'évolution et apporter un éclairage sur les enjeux géostratégiques qui en découlent.

L'Observatoire du Maghreb s'inscrit dans le cadre du Programme Moyen-Orient / Afrique du Nord de l'IRIS, dirigé par **Didier Billion**, directeur adjoint de l'IRIS.



PROGRAMME
**MOYEN-ORIENT/
AFRIQUE DU NORD**

Le programme de recherche Moyen-Orient/Afrique du Nord a pour fonctions de décrypter et de mettre en perspective des réalités politiques, économiques, sociales et géopolitiques mouvantes afin de fournir des clés de compréhension et un cadre d'analyse et d'aide à la prise de décision à l'attention des multiples acteurs des relations avec les pays de la région concernée.

Ses champs d'intervention sont multiples : animation du débat stratégique ; réalisation d'études, rapports et notes de consultance ; organisation de conférences, colloques, séminaires ; formation sur mesure.

Le verdict est tombé : le Maroc est exonéré de toute accusation d'espionnage et d'ingérence dans les affaires intérieures de l'Espagne. L'information provient de l'Agence espagnole de contre-espionnage, relevant de la Présidence du gouvernement espagnol, qui a publié son rapport annuel pour 2023 il y a quelques semaines¹. Plus qu'une exonération, il s'agit plutôt d'une absence de mention du royaume chérifien au long des 286 pages qui composent le rapport.

Cette nouvelle en étonne certains. À l'origine : « l'affaire Pegasus » mise en lumière par un consortium de 17 médias internationaux en juillet 2021, révélant un espionnage présumé de milliers de personnalités à travers le monde par certains gouvernements, dont le Maroc², grâce à un logiciel espion conçu par la société israélienne NSO Group. Ce scandale aux nombreuses ramifications avait été avancé comme potentielle explication³ du revers à 180 degrés de la position de neutralité historique de l'Espagne sur le dossier du Sahara occidental, délivré par son président Pedro Sanchez en mars 2022, qui déclarera être favorable au plan d'autonomie proposé par le Maroc quant à cette question.

Ce dossier est à l'origine de bien des frictions entre les rives nord et sud de la Méditerranée, à commencer par la relation qu'entretiennent deux pays voisins : l'Algérie et le Maroc. L'immobilité de ce conflit pèse lourd sur les perspectives de coopération au sein même du Maghreb, illustrée par la faible part du commerce intrarégional, représentant à peine 5% du commerce total des pays du Maghreb.⁴ D'autres dossiers viennent entériner cette tendance, tels que les accords d'Abraham qui ont amorcé une normalisation des relations diplomatiques entre le Maroc et Israël⁵. Promus par les États-Unis, le Maroc obtiendra de la signature de ces accords signés en 2020 la reconnaissance de leur souveraineté sur le Sahara occidental par le gouvernement américain, ce qui n'a pas manqué d'attiser la colère du voisin algérien.

Le mois d'août 2021 sera témoin de la rupture diplomatique entre l'Algérie et le Maroc, moins d'un an après la signature des accords d'Abraham, qui aura eu une incidence non négligeable sur le regain d'affrontements entre le Front Polisario et les forces royales marocaines, jusque-là suspendus dans le cadre d'un cessez-le-feu accordé depuis 1991 sous la supervision des Nations unies.

1 Le rapport a été approuvé par le Conseil national de sécurité espagnol le 19 mars 2024.

2 Source : [France Info](#)

3 Cette hypothèse fut avancée, en particulier, par les partis d'opposition politique espagnols du « Partido Popular » (PP) et de « Vox », ainsi que par certains médias nationaux.

4 Source : Fonds Monétaire International

5 Depuis le 7 octobre 2023, Rabat est embarrassé par la question. Voir sur ce sujet : Mohammedi, A. (2024, mars). *Le Maghreb et la question palestinienne, entre surenchères et pusillanimité*. (Iris-france.org. https://www.iris-france.org/wp-content/uploads/2024/03/10_ObsMaghreb.pdf)

Comment cette situation affecte-t-elle les relations bilatérales des deux pays avec leurs voisins européens ? Dans quelle mesure la récurrence des blocages au sein du Maghreb peut-elle avoir une incidence sur la coopération euro-méditerranéenne ?

RAPPEL HISTORIQUE : LES PROJETS DE COOPÉRATION EURO-MÉDITERRANÉENNE

« Ni avec toi ni sans toi ». Le dicton populaire aux origines floues et diverses, mais résolument méditerranéen, illustre bien les dynamiques à l'œuvre dans cette région. Afin de mieux les appréhender, un rappel des cadres de coopération existants en Méditerranée s'impose.

La Méditerranée, avec ses 2,5 millions de kilomètres carrés de surface, occupe une position stratégique au carrefour de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie. Les 21 États côtiers qui la bordent, hébergeant près de 520 millions de personnes, en font un creuset de diversité culturelle, mais aussi un terrain propice aux tensions géopolitiques. La géographie même de la Méditerranée en fait une voie maritime cruciale, représentant environ 25% du trafic maritime mondial⁶. Cette importance stratégique est renforcée par sa connectivité avec d'autres régions telles que le Caucase, la mer Noire, le canal de Suez, et l'océan Indien. Dans le contexte géopolitique de la région méditerranéenne, marqué par une complexité historique et une diversité culturelle, les relations interétatiques revêtent ainsi une importance cruciale pour la stabilité et le développement.

Revigorés par la chute du mur de Berlin, le Processus de Barcelone⁷ (aussi appelé Partenariat euro-méditerranéen) lancé en 1995 à l'initiative de l'Espagne, reflétait une vision optimiste occidentale du potentiel transformateur de l'Union européenne dans son voisinage sud et oriental. En élargissant l'espace de stabilité et de développement de l'Union aux pays méditerranéens par le biais d'accords de libre-échange de grande envergure et d'une assistance financière conséquente, l'objectif était de promouvoir des réformes structurelles tout en assurant une certaine stabilité de la dimension sécuritaire dans la région, qui aurait été maintenue grâce à une interdépendance commerciale accrue entre l'Europe et ses voisins.

Cette approche s'inspirait de l'expérience réussie de la Communauté européenne économique (CEE)⁸ et de l'élargissement de l'UE aux pays d'Europe centrale et orientale, où la perspective

⁶ Source : Fondation méditerranéenne d'études stratégiques.

⁷ Le Processus de Barcelone repose sur trois volets de coopération : i) le renforcement de la stabilité politique et de la démocratie, ii) la mise en place d'une zone de libre-échange euro-méditerranéenne et le développement de la coopération économique et sociale, iii) la promotion du dialogue interculturel.

⁸ Rebaptisée Union européenne en 1993.

d'une adhésion future avait servi de puissant moteur de réforme. Cependant, elle négligeait une réalité fondamentale : la plupart des pays du sud de la Méditerranée n'aspiraient pas à rejoindre l'UE, faute de critères d'éligibilité géographique et politique. Par conséquent, l'incitation à la réforme était beaucoup moins forte dans cette région. À la suite de revers subis par certaines initiatives promues dans ce cadre, tels que les programmes MEDA chargés de financer des projets d'infrastructures et de développement et dont l'exécution s'est avérée lente et inefficace, d'autres cadres de coopération concurrents ont vu le jour.

C'est ainsi que naîtra la Politique européenne de voisinage en 2004, moins de dix ans après le lancement du Partenariat euro-méditerranéen. En plus de certains pays du Maghreb et du Machrek⁹, ce cadre de coopération bilatérale inclut aussi des États¹⁰ éloignés de cette région autant géographiquement que socio-culturellement, tels que l'Azerbaïdjan ou l'Ukraine. Ce cadre « fourre-tout » recevra de nombreuses critiques précisément à cause du caractère trop généraliste de son approche qui ignore les différences socio-économiques et culturelles des pays visés¹¹. Promouvant un plan d'action uniforme, la Politique européenne de voisinage se base sur la promotion unilatérale des valeurs du Vieux Continent, définies comme celles de la démocratie, de l'état de droit et du respect des Droits de l'homme. Ce dialogue de sourds conduira certaines puissances étrangères, comme la Chine, à combler ce vide en finançant des projets de grande envergure dans la région du Maghreb (et en Afrique subsaharienne), sans imposer de conditionnalités en matière de réforme et de respect des droits humains. En parallèle, l'échec du Printemps arabe et la montée en puissance de régimes autoritaires ont conduit l'UE à privilégier la préservation de la stabilité et de ses intérêts nationaux au détriment des principes fondamentaux du Processus de Barcelone.

Pour ajouter à la confusion, le président français de l'époque, Nicolas Sarkozy, lancera en 2008 l'Union pour la Méditerranée (UpM) qui fut présentée comme la continuation – et concrétisation – du Processus de Barcelone. Organisation intergouvernementale réunissant aujourd'hui les 27 pays de l'Union européenne et 16 pays du sud et de l'est de la Méditerranée, cette initiative avait pour objectif initial de développer de grands projets de coopération, tels que la dépollution de la mer Méditerranée et un plan d'énergie solaire. Cependant, les débuts de cette organisation furent semés d'embûches, à commencer par l'échec des accords d'Oslo signés entre Israël et la Palestine, tous deux États membres de l'UpM. Aujourd'hui, l'organisation apporte toutefois une différence fondamentale par rapport à la Politique européenne de voisinage : dans la continuation de l'esprit du Processus de Barcelone, elle se veut cogérée autant par le « Nord » que le « Sud ». Ce système de gouvernance se reflète dans

9 Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Palestine, Syrie, Tunisie.

10 Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Géorgie, Moldavie, Ukraine.

11 Pour en savoir plus : Lehne, S. L. (2014). Time to reset the European Neighbourhood Policy. <https://carnegieendowment.org>. https://carnegieendowment.org/files/time_reset_enp.pdf

sa coprésidence, détenue d'un côté par l'Union européenne et de l'autre par la Jordanie. Mais, en dépit d'une identité institutionnelle fondée sur un pied d'égalité entre tous ses États membres, force est de constater que l'organisation peine à porter des projets de co-construction ou d'apprentissage mutuel. La dynamique « *top-down* » qui caractérise les programmes de développement et de coopération européens (comme sa Politique de voisinage), semble se retrouver aussi au sein de l'UpM. À l'exception de certains projets concrets et du volet de la protection civile¹², où un réel mécanisme de cogestion se construit, la majorité des initiatives promues par l'institution sont mises en œuvre au sein de l'UE ou des pays non européens qui la composent, mais rarement entre ces deux espaces en même temps. Outre les disparités socio-économiques et culturelles au sein de ce vaste espace euro-méditerranéen, la difficulté d'obtenir un alignement politique, quel qu'il soit, entre 43 pays aux priorités stratégiques et idéologiques différentes¹³ est sans aucun doute un des plus grands défis pour la promotion de projets communs.

Dans ce contexte complexe, l'analyse des relations entre l'UE et le Maghreb à l'aune de la rupture algéro-marocaine s'avère essentielle pour comprendre les enjeux et les défis auxquels cette région est confrontée. La rupture entre Alger et Rabat fragilise le Partenariat euro-méditerranéen dans son ensemble, en menaçant de remettre en cause les dynamiques de coopération progressivement construites au fil des années.

UNE COOPÉRATION MULTILATÉRALE À LA MERCI DES RELATIONS BILATÉRALES

La rupture des relations diplomatiques entre l'Algérie et le Maroc en août 2021 a constitué un séisme géopolitique majeur dans la région du Maghreb. Cet événement aux répercussions profondes a fragilisé les équilibres régionaux et impacté de manière significative les relations bilatérales que les pays européens, notamment la France et l'Espagne, entretiennent avec les deux protagonistes.

Nous sommes en juillet 2021. La ministre des Affaires étrangères espagnole de l'époque, Mme Arancha González Laya, est soudainement limogée alors qu'elle était en poste depuis à peine plus d'un an. Le changement survenu dans le cadre d'un remaniement ministériel peine à dissimuler la motivation géopolitique de cette décision. En effet, quelques mois auparavant, le chef du Front Polisario et président de la République arabe sahraouie démocratique (Rasd),

¹² Pour en savoir plus : <https://ufmsecretariat.org/fr/platform/plateforme-regionale-de-lupm-sur-la-protection-civile/>

¹³ L'Union européenne elle-même n'est pas étrangère à ces problématiques, alors qu'elle peine à promouvoir une approche des affaires extérieures commune et concertée.

Brahim Ghali, 73 ans, est hospitalisé en Espagne « pour des raisons strictement humanitaires », selon le ministère des Affaires étrangères espagnol. Son hospitalisation en Espagne, à la demande de l'Algérie, a été l'étincelle qui a mis le feu aux poudres entre Rabat et Madrid. La réaction de Rabat ne se fera pas attendre : le rappel de son ambassadeur à Madrid sera suivi par l'entrée soudaine de milliers de migrants à Ceuta, une enclave côtière espagnole située au nord de l'Afrique, en mai 2021. L'Espagne affirmera que cet afflux aurait été facilité par la brève levée de la surveillance des frontières par le Maroc.

Plusieurs facteurs contribuent à ce réseau complexe de crises. Les flux migratoires compliquent encore la situation. L'Espagne est une destination clé pour les migrants d'Afrique subsaharienne, le Maroc jouant un rôle important dans leur transit. Cette dynamique crée une situation volatile où la migration peut être utilisée comme un outil politique. Les tensions entre les deux capitales ne s'arrêteront pas là, et s'apaiseront qu'en mars 2022 lorsque fut la lettre de Pedro Sanchez, président espagnol, adressée au roi Mohammed VI dans laquelle il reconnaît la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental, en endossant son plan d'autonomie. Cette décision s'avèrera toutefois désastreuse pour la relation qu'entretient l'Espagne avec l'Algérie. Cette dernière, fervente partisane de l'indépendance du Sahara occidental, a considéré cela comme une trahison et a riposté en rappelant son ambassadeur, puis en suspendant unilatéralement le traité d'amitié en vigueur entre les deux pays depuis 2002.

La rivalité entre le Maroc et l'Algérie, toutes deux en lice pour le leadership régional, joue également un rôle dans les difficultés posées par cette dynamique tripartite. Leur concurrence s'étend aux sphères économique, politique et militaire, alimentant encore les tensions. Les relations bilatérales entre les trois pays en ont souffert, entravant le dialogue et la coopération. Les liens économiques se sont affaiblis, impactant la prospérité régionale. L'Espagne en particulier a payé un prix fort : les exportateurs espagnols ont ainsi perdu près d'un milliard de dollars au cours des sept mois qui ont suivi l'arrêt des relations commerciales initié par l'Algérie. En décembre 2022, les exportations espagnoles vers le pays enregistreront une chute de 84%¹⁴. Ce déclin dramatique a également conduit à la chute de la position de l'Espagne en tant que deuxième exportateur algérien en 2021 à la neuvième place en 2022. Afin de tenter de compenser les pertes des entreprises espagnoles, le ministère du Commerce du pays ira jusqu'à s'adresser à la Commission européenne pour lui demander de l'aide afin de surmonter cette situation difficile.

14 Source : <https://www.elperiodico.com/es/economia/20230307/gobierno-negocia-bruselas-plan-ayudas-empresas-gas-argelia-84212502>

Profitant de cette situation, l'Italie a saisi l'occasion pour se positionner comme un partenaire privilégié de l'Algérie. En juillet 2022, lors du 4^e Sommet intergouvernemental algéro-italien, les deux pays ont signé 15 accords et protocoles d'accord portant sur une large gamme de secteurs, tels que l'industrie pharmaceutique, l'enseignement supérieur et les énergies renouvelables. Ces accords de coopération visent à renforcer les liens économiques et technologiques entre les deux pays, ouvrant la voie à des collaborations concrètes, comme le transfert de technologie et la création de coentreprises dans le domaine pharmaceutique, ou encore la participation d'entreprises italiennes à des projets d'énergie renouvelable en Algérie. La convergence d'intérêts entre l'Italie et l'Algérie est évidente. L'Italie, confrontée à la disruption de ses approvisionnements en gaz russe en raison de la guerre en Ukraine, voit en l'Algérie un partenaire stratégique pour sa sécurité énergétique. De son côté, l'Algérie, soucieuse de diversifier son économie au-delà des hydrocarbures, accueille favorablement les investissements italiens dans des secteurs porteurs comme la pharmacie ou les énergies renouvelables. L'exemple de la collaboration entre ENI, la compagnie pétrolière et gazière italienne, et Sonatrach, son homologue algérienne, illustre bien cette convergence d'intérêts. Les deux entreprises pourraient étendre leur partenariat au-delà de l'exploration traditionnelle d'hydrocarbures pour inclure des projets innovants dans la production d'hydrogène ou les technologies de capture du carbone. L'approche proactive de l'Italie dans ses relations avec l'Algérie lui permet de tirer parti des tensions entre Alger et Madrid pour nouer un partenariat plus solide et mutuellement bénéfique. En répondant aux besoins stratégiques de l'Algérie et en s'alignant sur ses objectifs de diversification économique, l'Italie tente de se positionner comme un acteur clé dans le développement futur de la région du Maghreb.

De leur côté, les relations entre la France, le Maroc et l'Algérie sont complexes et évolutives. Marquées par des liens historiques, économiques et politiques importants, ces relations ne sont pas exemptes de tensions, la question du Sahara occidental étant un point de friction récurrent.

La relation franco-algérienne, empreinte d'une histoire commune complexe et de liens économiques étroits, s'est trouvée fragilisée par la rupture algéro-marocaine. La France, traditionnellement alliée du Maroc, a tenté de maintenir une position de neutralité dans ce conflit, ce qui lui a valu les critiques des deux parties. En Algérie, la perception de la France est souvent marquée par le passé colonial et les questions mémorielles ; la rupture des relations entre Alger et Rabat a ravivé ces tensions. Sur le plan économique, la coopération bilatérale a également été affectée. La suspension des vols directs à plusieurs occasions depuis 2020 entre les deux pays a perturbé les échanges commerciaux et les investissements français en Algérie ont connu un ralentissement.

Ce ballet compliqué remonte au moins à décembre 2020 avec la reconnaissance par les États-Unis de la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental. Malgré l'attente de Rabat, la France n'a pas clairement suivi cette position américaine. Les tensions s'intensifient en septembre 2021 lorsque Paris réduit les visas pour les Marocains¹⁵, alors qu'Emmanuel Macron tente un rapprochement avec l'Algérie. En parallèle, les révélations sur l'espionnage *via* le logiciel Pegasus et les critiques du Parlement européen sur la liberté de la presse au Maroc ont également entamé la confiance entre Paris et Rabat. En effet, la résolution recevra le vote favorable des eurodéputés de la majorité du président français, membre du Groupe Renew¹⁶, qui conduira le Maroc à y voir une ingérence française dans les affaires du royaume chérifien. Malgré les efforts de détente, la relation se crispe davantage après le refus du Maroc de l'aide française lors du séisme de septembre 2023, alors que le pays a accepté l'aide espagnole, montrant ainsi que Rabat ne considère plus Paris comme un allié proche. La question du Sahara occidental est désormais la pierre angulaire d'une diplomatie marocaine décomplexée, et le pays montre clairement qu'il n'acceptera rien de moins qu'un soutien inconditionnel de ses alliés historiques sur ce dossier.

Pourtant la France, tout en ménageant sa relation avec l'Algérie, semble vouloir avancer vers une solution au Sahara occidental. Elle annonce des investissements dans la région¹⁷, notamment dans les énergies renouvelables et le tourisme, mais reste prudente face aux possibles implications juridiques. Si certains politiciens français soutiennent ouvertement la marocanité du Sahara, le président Macron offre des preuves de soutien à Rabat, mais reste maître des décisions diplomatiques de la France, alors que son ambition politique misait fortement sur une refonte des relations entretenues avec l'Algérie¹⁸. Ce jeu d'équilibrisme français apparaît plus compliqué que jamais.

Nous l'avons vu, la rupture des relations diplomatiques entre l'Algérie et le Maroc a entraîné des conséquences en cascade sur les relations bilatérales que la France et l'Espagne entretiennent avec les deux pays du Maghreb. Cette crise, qui a fragilisé des partenariats stratégiques notamment en matière de sécurité et de lutte contre le terrorisme, a entravé la coopération économique et a complexifié la gestion des flux migratoires dans la région. Pour les pays européens, la rupture algéro-marocaine souligne la nécessité de repenser leurs

15 Mais aussi pour les Algériens et les Tunisiens.

16 Ce groupe avait comme tête de file Stéphane Séjourné, maintenant ministre des Affaires étrangères français depuis début 2024.

17 Voir : <https://www.lexpress.fr/monde/sahara-occidental-la-france-reitere-son-soutien-clair-et-constant-au-plan-marocain-ZW7LKG2FGNBOFEOPCDZXZDS2GY/>

18 Au-delà de « l'héritage » politique indéniable que représentait une relation renouvelée avec l'Algérie, marquée par des traumatismes historiques des deux côtés, de forts intérêts économiques (en particulier liés aux hydrocarbures) et sécuritaires lient Paris à Alger.

relations avec le Maghreb. Cette situation n'est pas sans conséquence pour les relations multilatérales de la région.

QUID DE LA COOPÉRATION EURO-MED ?

Le conflit du Sahara occidental présente certaines similitudes avec le conflit israélo-arabe, à commencer par la longévité assez extraordinaire de la question. Plus récemment, les deux dossiers ont connu une évolution marquante sous l'administration américaine de Trump, avec la reconnaissance américaine du statut marocain sur la région, en échange d'une normalisation de relations entre le royaume chérifien et l'État d'Israël. Sur ces deux sujets, la position algérienne est aussi immuable que la rotation de la Terre autour du soleil : l'Algérie ne reconnaîtra pas la « marocanité » du Sahara occidental, tout comme elle ne reconnaîtra pas le statut d'Israël comme État-nation, avec qui elle n'entretient aucune relation diplomatique.

Cependant, les similitudes s'arrêtent ici, surtout lorsqu'il s'agit de la position européenne quant à ces affaires.

Contrairement au conflit israélo-arabe, qui occupe une place centrale dans les discussions de politique étrangère européenne, le Sahara occidental reste marginalisé. L'Union européenne, bien qu'engagée dans des partenariats avec les pays du Maghreb et en fournissant une aide humanitaire conséquente à la région, n'a jamais clairement défini de stratégie pour la résolution du conflit. Cette approche « a minima » contraste avec l'implication plus active de l'UE dans le conflit israélo-arabe, révélant peut-être l'importance relative accordée par les acteurs européens à chaque conflit. En conséquence, l'UE se positionne en retrait sur la question du Sahara occidental, laissant le champ libre à d'autres acteurs internationaux, notamment les États-Unis. Pourtant, la pérennité de ce conflit n'est pas sans conséquence pour l'UE, en particulier lorsqu'il s'agit de ses relations commerciales avec les pays du Maghreb. En 2019, l'Union européenne et le Maroc ont négocié un accord de pêche renouvelant l'accès des navires européens aux eaux marocaines en échange d'une aide financière. Cet accord, s'inscrivant dans le cadre de la politique de voisinage de l'UE, a cependant suscité de vives critiques, en raison de son impact potentiel sur les droits humains des pêcheurs sahraouis ainsi que pour des considérations environnementales. Le Front Polisario a dénoncé l'exploitation des ressources naturelles de la région sans le consentement de son peuple alors qu'en parallèle la question de la légalité du consentement du Maroc à l'accord était également soulevée, compte tenu du statut contesté du Sahara occidental. Ainsi, le Parlement européen demandera un avis juridique à la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) à ce sujet et cet organe finira lui-même par voter contre l'accord en février 2019,

soulevant des doutes sur sa compatibilité avec les principes et valeurs de l'UE. Quelques mois plus tard, en décembre 2019, la CJUE invalidera aussi l'accord, jugeant qu'il n'était pas applicable au Sahara occidental sans le consentement du peuple sahraoui.

Nous l'avons vu plus haut, la relation euro-méditerranéenne est essentiellement reléguée à deux cadres de coopération : la politique européenne de voisinage, et l'Union pour la Méditerranée.

Du côté de l'Union pour la Méditerranée, la question des contentieux algéro-marocains brille par son absence. L'institution n'est pourtant pas sourde aux conflits qui parsèment la région : le processus de paix au Proche-Orient est un point permanent de son agenda politique, et les questions libyennes et syriennes sont abordées à chaque réunion ministérielle des Affaires étrangères qu'organise l'institution, comme le démontrent les communiqués conjoints annuels de la coprésidence de l'UpM¹⁹. Blâmer cette structure euro-méditerranéenne ne servirait pourtant pas à grand-chose : dans un contexte géopolitique compliqué et délicat, l'Union pour la Méditerranée ne peut avoir l'ambition que des moyens politiques et financiers qu'on lui concède. Structure initialement pensée pour la promotion de projets de coopération concrets ambitionnant une amélioration de l'intégration régionale, il était sûrement naïf de croire que lesdits projets pourraient outrepasser les dynamiques et frictions politiques qui supplantent souvent toute autre considération. En témoigne le projet de l'autoroute transmaghrébine, promu dans le cadre de l'UpM en complémentarité avec l'Union du Maghreb arabe (UMA) et le GTMO 5+5²⁰, qui n'a jamais vu le jour. Rêvée comme une connexion permettant d'aller en voiture, sans feu rouge ni croisement, d'Agadir, au sud-ouest du Maroc, à Gabès, au sud-est de la Tunisie, en passant par Rabat, Alger et Tunis, cette autoroute devait faciliter les échanges commerciaux entre les pays du Maghreb, réduisant les coûts de transport et stimulant la circulation des biens et des personnes. C'était sans compter sur l'immobilisme de l'intégration maghrébine retenue par ses nombreux différends, à commencer par celui qui oppose l'Algérie et le Maroc²¹. Ainsi, espérer une meilleure coopération des pays du Maghreb au sein de l'UpM était sûrement utopique lorsque l'on connaît les défaillances de l'Union du Maghreb arabe. Créée en 1989 par l'Algérie, la Libye, le Maroc, la Mauritanie et la Tunisie, l'UMA visait à instaurer un marché commun et à promouvoir la coopération politique, économique et culturelle entre ses États membres. Cependant, depuis sa création, l'institution est également confrontée à de nombreux défis qui

¹⁹ Pour en savoir plus, voir les conclusions des Forums régionaux de l'UpM : <https://ufmsecretariat.org/what-we-do/political-framework/>

²⁰ Les membres du GTMO 5+5 sont les ministres en charge des transports ou leurs représentants pour dix pays de la région (Algérie, Espagne, France, Italie, Libye, Malte, Maroc, Mauritanie, Portugal et Tunisie).

²¹ Les considérations politiques, bien qu'immenses, n'auront pas été les seules entraves à ce projet : des questions liées au financement figuraient haut sur la liste, ainsi que celles liées à la sécurité et à l'impact environnemental.

ont entravé son bon fonctionnement et freiné son intégration régionale. Des tensions et des désaccords politiques entre certains États membres, notamment entre le Maroc et l'Algérie concernant le conflit du Sahara occidental, ont miné la cohésion et la coopération au sein de l'UMA, ainsi que le manque d'engagement politique réel de certains gouvernements qui ont limité l'avancement de projets d'intégration. À ce constat se sont ajoutés des défis posés par les barrières tarifaires et non tarifaires persistantes entre les pays membres, qui entravent la libre circulation des biens et des services et limitant ainsi les échanges commerciaux intra-maghrébins, en plus des niveaux de développement économique disparates entre ses États membres, créant des déséquilibres et des difficultés à harmoniser leurs politiques économiques.

POUR CONCLURE

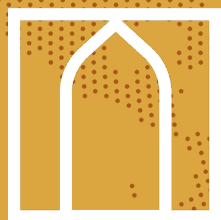
En conclusion, la crise diplomatique entre l'Algérie et le Maroc a révélé les fragilités des relations bilatérales dans la région du Maghreb et ses répercussions sur les partenariats stratégiques avec l'Europe. Les tensions entre ces deux pays ont entravé la coopération économique, compliqué la gestion des flux migratoires et affaibli les liens historiques entre les nations européennes et celles du Maghreb.

Cette crise met en lumière les défis persistants auxquels est confrontée la coopération euro-méditerranéenne, notamment au sein de l'Union pour la Méditerranée. Malgré les efforts déployés pour promouvoir des projets de coopération régionaux, les différends politiques entre les pays membres compromettent parfois la concrétisation de ces initiatives. Les aspirations à une intégration régionale et à une coopération accrue se heurtent aux réalités des rivalités politiques et des différends historiques. Par ailleurs, la position de l'Union européenne dans le dossier du Sahara occidental met en évidence les limites de son engagement dans la région. Bien que l'UE maintienne des partenariats économiques avec les pays du Maghreb, son absence d'une stratégie claire pour résoudre les conflits locaux laisse place à d'autres acteurs internationaux pour influencer la région.

En définitive, la crise algéro-marocaine souligne la nécessité d'une approche plus proactive et concertée de la part de l'Europe pour favoriser la stabilité et le développement dans la région euro-méditerranéenne, si celle-ci désire affirmer son ambition d'acteur géopolitique clé dans la région. La résolution des conflits bilatéraux et le renforcement des partenariats régionaux restent des défis majeurs, mais essentiels, pour surmonter les barrières politiques et économiques qui entravent la coopération dans cette partie du monde.

Quant à l'avenir, le renouvellement des institutions européennes à l'issue des élections de juin 2024 pourrait offrir une occasion de réorienter la politique de l'UE envers son voisinage sud. Dix ans après le dernier renouvellement de sa Politique de voisinage, la nouvelle Commission européenne devrait saisir l'opportunité pour élaborer une stratégie ambitieuse et surtout réaliste, tout en misant sur la plateforme de dialogue régional unique en son genre dans la région que représente l'Union pour la Méditerranée. Dans un monde multipolaire, l'époque des approches « *top-down* » de programmes de coopération et développement qui prévalaient jusqu'à présent semble révolue. L'avenir se dessinera conjointement, ou ne se fera pas.

L'expertise stratégique en toute indépendance



PROGRAMME
MOYEN-ORIENT/
AFRIQUE DU NORD



2 bis, rue Mercœur - 75011 PARIS / France

+ 33 (0) 1 53 27 60 60

contact@iris-france.org

iris-france.org



L'IRIS, association reconnue d'utilité publique, est l'un des principaux think tanks français spécialisés sur les questions géopolitiques et stratégiques. Il est le seul à présenter la singularité de regrouper un centre de recherche et un lieu d'enseignement délivrant des diplômes, via son école IRIS Sup', ce modèle contribuant à son attractivité nationale et internationale.

L'IRIS est organisé autour de quatre pôles d'activité : la recherche, la publication, la formation et l'organisation d'évènements.